

Les élèves du second degré à la rentrée 2015 : 52 000 lycéens de plus dans l'enseignement général et technologique

■ **Avec 39 300 élèves** de plus qu'en 2014, les établissements publics et privés du second degré accueillent 5 536 500 élèves à la rentrée 2015, soit une hausse de 0,7 %. L'augmentation concerne le second cycle (52 400 élèves de plus, soit + 2,4 %). Le premier cycle perd 13 100 élèves soit - 0,4 %.
Au lycée, la croissance des effectifs des formations générales et technologiques (51 800 élèves) est due à l'augmentation des passages en seconde et à l'arrivée d'une génération nombreuse. Presque 70 % des élèves du second cycle suivent une formation générale et technologique (GT). Les effectifs de la voie professionnelle sont stables (+ 0,1 %).
Le nombre d'élèves augmente dans la quasi-totalité des académies. La hausse est particulièrement forte à Mayotte (+ 5,3 %), en Guyane, à Créteil et à Nantes.
La part du secteur privé dans le second degré reste stable (21,1 %). Elle diminue dans le second cycle, mais augmente dans le premier cycle, notamment en sixième (+ 0,3 point).

Évelyne Blanché
et Paul-Olivier Gasq, DEPP-B1

■ Les établissements du second degré accueillent 5 536 500 élèves, soit 39 300 élèves de plus qu'en 2014. L'augmentation globale de 0,7 % des effectifs est plus prononcée qu'à la rentrée précédente, et ce malgré des effectifs du premier cycle en baisse pour la première fois depuis la rentrée 2007. La hausse des effectifs concerne ainsi le second cycle seul, et principalement les formations générales et technologiques (**FIGURE 1**).

Le nombre d'élèves scolarisés dans les classes de collège s'élève à 3 318 500 ; il diminue de 13 100, soit une baisse de 0,4 %. Cette baisse est liée principalement à un mécanisme générationnel : la génération 2000, particulièrement nombreuse, quitte massivement le collège, et y est remplacée par la génération 2004, moins nombreuse, qui entre en sixième. Les effectifs inscrits dans des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont de 33 300 élèves cette année contre 30 600 l'année précédente. En quatre rentrées, la progression a été de 9 300 élèves.

La baisse des redoublements dans le premier cycle s'accélère

À la rentrée 2015, la diminution régulière des taux de redoublement depuis le début des années 2000, qui avait marqué une pause en 2014, se poursuit et se renforce, en particulier en sixième (- 0,6 point). En cinquième, le taux de redoublement tombe en deçà de 1 %. La baisse est également prononcée en quatrième et en troisième (respectivement - 0,5 et - 0,3 point) (**FIGURE 2**).

Dans les milieux défavorisés, moins d'un élève de troisième sur deux passe en seconde GT

Avec 1 551 000 élèves, le second cycle général et technologique (GT) marque une forte croissance en scolarisant 51 800 élèves de plus qu'en 2014 (+ 3,5 % en 2015 contre + 1,9 % en 2014). Cette croissance tient notamment à l'augmentation du taux de passage des élèves de troisième vers la seconde générale et technologique (+ 1,5 point, voir **FIGURE 2**)

1 – Évolution des effectifs du second degré dans les établissements sous tutelle du MENESR de 2012 à 2015

Formations	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Variations		Rentrée 2014	Variations		Rentrée 2015	Variations	
	A	B	B-A	B-A / A	C	C-B	C-B / B	D	D-C	D-C / C
Sixième	819 679	807 069	- 12 610	- 1,5	801 428	- 5 641	- 0,7	804 567	3 139	0,4
Cinquième	811 468	806 675	- 4 793	- 0,6	795 414	- 11 261	- 1,4	792 844	- 2 570	- 0,3
Quatrième	782 217	808 969	26 752	3,4	803 616	- 5 353	- 0,7	792 660	- 10 956	- 1,4
Troisième	776 481	785 408	8 927	1,1	811 156	25 748	3,3	809 187	- 1 969	- 0,2
Segpa	95 625	94 384	- 1 241	- 1,3	91 691	- 2 693	- 2,9	88 782	- 2 909	- 3,2
ULIS en collège	21 247	24 116	2 869	13,5	27 006	2 890	12,0	29 417	2 411	8,9
Classes relais et autres dispositifs	2 761	2 135	- 626	- 22,7	1 352	- 783	- 36,7	1 091	- 261	- 19,3
1 – Total premier cycle	3 309 478	3 328 756	19 278	0,6	3 331 663	2 907	0,1	3 318 548	- 13 115	- 0,4
CAP 1 an	5 729	5 555	- 174	- 3,0	5 324	- 231	- 4,2	4 877	- 447	- 8,4
1 ^{re} année CAP 2 ans	62 474	61 826	- 648	- 1,0	61 269	- 557	- 0,9	60 213	- 1 056	- 1,7
2 ^{de} année CAP 2 ans	52 614	53 101	487	0,9	52 645	- 456	- 0,9	52 158	- 487	- 0,9
Total CAP	120 817	120 482	- 335	- 0,3	119 238	- 1 244	- 1,0	117 248	- 1 990	- 1,7
Seconde professionnelle	188 285	186 093	- 2 192	- 1,2	185 725	- 368	- 0,2	185 641	- 84	0,0
Première professionnelle	185 726	180 374	- 5 352	- 2,9	179 992	- 382	- 0,2	181 172	1 180	0,7
Terminale professionnelle	150 555	172 641	22 086	14,7	166 965	- 5 676	- 3,3	168 520	1 555	0,9
Total baccalauréat professionnel	524 566	539 108	14 542	2,8	532 682	- 6 426	- 1,2	535 333	2 651	0,5
Brevet des métiers d'arts (BMA) en 1 et 2 ans	2 102	2 119	17	0,8	2 292	173	8,2	2 462	170	7,4
Mentions complémentaires	6 592	5 199	- 1 393	- 21,1	5 335	136	2,6	5 166	- 169	- 3,2
FC, divers pro de niveaux IV et V	3 463	3 363	- 100	- 2,9	3 444	81	2,4	3 118	- 326	- 9,5
2 – Total second cycle professionnel	657 540	670 271	12 731	1,9	662 991	- 7 280	- 1,1	663 327	336	0,1
Seconde générale et technologique	517 993	530 299	12 306	2,4	540 920	10 621	2,0	566 210	25 290	4,7
Première générale et technologique	470 124	473 661	3 537	0,8	484 790	11 129	2,3	498 365	13 575	2,8
<i>dont générale</i>	336 886	342 579	5 693	1,7	353 061	10 482	3,1	364 995	11 934	3,4
<i>dont technologique, adapt. et BT</i>	133 238	131 082	- 2 156	- 1,6	131 729	647	0,5	133 370	1 641	1,2
Terminale générale et technologique	464 038	466 601	2 563	0,6	473 187	6 586	1,4	486 072	12 885	2,7
<i>dont générale</i>	326 997	330 928	3 931	1,2	341 392	10 464	3,2	352 552	11 160	3,3
<i>dont technologique, et BT</i>	137 041	135 673	- 1 368	- 1,0	131 795	- 3 878	- 2,9	133 520	1 725	1,3
3 – Total second cycle général et technologique	1 452 155	1 470 561	18 406	1,3	1 498 897	28 336	1,9	1 550 647	51 750	3,5
ULIS en lycée	2 814	3 194	380	13,5	3 584	390	12,2	3 896	312	8,7
Total second cycle y compris ULIS	2 112 509	2 144 026	31 517	1,5	2 165 472	21 446	1,0	2 217 870	52 398	2,4
Total second degré y compris ULIS	5 421 987	5 472 782	50 795	0,9	5 497 135	24 353	0,4	5 536 418	39 283	0,7

Remarque : les 10 168 élèves des EREA sont répartis selon leur niveau de formation.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte) - public et privé (y compris EREA).

Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

2 – Évolution des taux de redoublement et de passage

Situation	Rentrée 2013 (hors ULIS)	Rentrée 2014 (hors ULIS)	Rentrée 2015 (hors ULIS)	Rentrée 2015 (y compris ULIS)
Redoublements de sixième	2,2	2,2	1,6	1,6
Redoublements de cinquième	1,2	1,3	0,9	0,9
Redoublements de quatrième	1,8	1,8	1,3	1,3
Redoublements de troisième	3,4	3,3	2,9	3,0
Redoublements de seconde GT	7,8	7,4	6,7	6,7
Troisième vers seconde GT	60,3	61,1	62,6	62,4
Troisième vers voie professionnelle	25,4	25,3	24,5	24,6
Autres situations (dont sorties vers l'agriculture et l'apprentissage)	10,9	10,3	10,0	10,0

Lecture : parmi les élèves scolarisés en troisième (y compris Segpa mais hors ULIS) à la rentrée 2015, 24,5 % ont poursuivi leurs études en second cycle professionnel en 2015.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte) - public et privé (y compris EREA).

Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

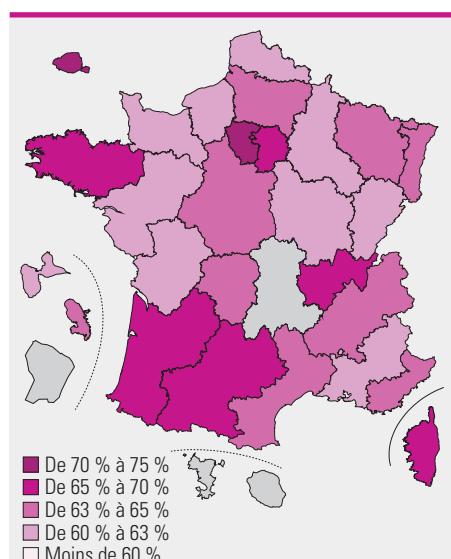
appliqué de surcroît à un effectif plus nombreux : c'est l'entrée dans le second cycle de la génération 2000.

À la rentrée 2015, ce sont environ deux élèves sur trois scolarisés en troisième en 2014 qui entrent en seconde GT¹. Ce taux

de passage varie fortement selon l'origine sociale de l'élève : moins d'un élève de troisième issu de milieu défavorisé sur deux (48 %) va en seconde GT, alors que cette proportion dépasse 80 % dans les milieux très favorisés. Les écarts entre académies sont également marqués : ainsi en Guyane, à Mayotte, Clermont-Ferrand, La Réunion, Lille, Reims et Caen,

1. Les élèves de troisième Segpa ne sont pas inclus dans cette analyse.

3 – Taux de passage de la troisième générale vers la seconde GT



moins de 61 % des élèves de troisième générale rejoignent une seconde GT ; à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Rennes, et dans les trois académies d'Île-de-France, ils sont plus de 66 % (**FIGURE 3**).

L'afflux d'élèves de seconde GT s'observe surtout dans l'enseignement public

De manière générale, l'afflux d'élèves de seconde GT s'observe davantage dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé : l'augmentation y est de 4,9 % contre 3,7 % dans le privé. La hausse des effectifs est absorbée dans sa quasi-totalité par les établissements publics puisque plus de 80 % des 25 300 élèves supplémentaires de seconde GT y sont scolarisés. Au sein de ces établissements, c'est l'augmentation des effectifs par classe qui a permis d'accueillir ce flux. Dans l'enseignement public, le nombre de divisions de seconde GT de plus de 35 élèves a augmenté, passant de 787 en 2014 à 1 054 en 2015, sur des totaux respectifs de 13 267 et 13 831. Désormais, 7,6 % des divisions de seconde GT dépassent 35 élèves (cette proportion atteignait 5,9 % en 2014) (**FIGURE 4**).

Les effectifs de première et terminale GT enregistrent également une forte augmentation (respectivement + 2,8 % et + 2,7 % soit 13 600 et 12 900 lycéens de plus). L'augmentation de la proportion de classes nombreuses s'observe également à ces niveaux de formation, de façon moins marquée.

5 – Variation des effectifs du second degré par académie à la rentrée 2015 par rapport à 2014 (en %)



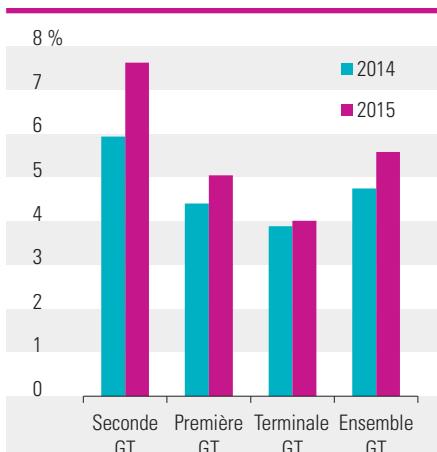
Lecture : les effectifs du second degré de l'académie de Rennes ont augmenté de 0,8 point entre les rentrées 2014 et 2015.

Les 10 168 élèves des EREA sont répartis selon les académies.

Champ : France métropolitaine + DOM (la variation des effectifs pour Mayotte est de + 5,3 %) - public et privé (y compris EREA).

Source : MENESR-DEPP.

4 – Part des divisions de 36 élèves et plus en lycée général et technologique de l'enseignement public



Lecture : dans le second cycle général et technologique, la proportion de classes des établissements publics accueillant 36 élèves et plus est en hausse (+ 0,8 point).

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte), public (y compris EREA), hors ULIS.

Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

Des effectifs stables dans la voie professionnelle

Dans la voie professionnelle, les effectifs sont stables (663 000, soit une évolution de + 0,1 %). Les effectifs des trois niveaux menant au baccalauréat professionnel augmentent (+ 0,5 %) uniquement du fait des classes de première (+ 0,7 %) et de terminale (+ 0,9 %). La réussite au baccalauréat professionnel, après une augmentation spectaculaire en 2014, a en effet reculé en 2015 (- 1,6 point), entraînant un nombre de redoublements plus important. Le taux de passage de la troisième à la seconde professionnelle

perd 0,8 point, mais la génération étant nombreuse, les effectifs de seconde parviennent à rester stables. Les élèves sont moins nombreux qu'en 2014 à préparer un CAP en deux ans (- 1,4 %). Quant aux sorties en cours de formation, elles sont restées stables hormis à l'issue de la seconde professionnelle où l'évolution est de - 0,6 point. Les élèves qui suivent une formation par alternance (apprentissage) et ceux qui s'orientent vers les établissements de l'Agriculture sont comptés parmi les sortants (voir « CHAMP ET SOURCE »).

Une augmentation des effectifs dans la quasi-totalité des académies

Dans dix académies, le nombre d'élèves scolarisés augmente plus fortement qu'au niveau national (croissance supérieure à 0,7 %). C'est notamment le cas des territoires comprenant une grande métropole dynamique (Nantes, Lyon, Rennes, mais aussi Bordeaux ou Grenoble). L'académie de Créteil connaît la plus forte croissance des effectifs (+ 1,8 %) avec une progression importante dans le secteur public (+ 2 %). L'académie de Versailles, avec une croissance de 1,1 %, connaît la même progression dans les secteurs public et privé. La hausse des effectifs atteint son maximum dans les départements d'outre-mer de Guyane (+ 1,6 %) et de Mayotte (+ 5,3 %) (**FIGURE 5**).

En 2015, cinq académies voient leurs effectifs diminuer ; elles étaient au nombre de dix l'an dernier. La baisse des effectifs est relativement prononcée pour les deux académies des Antilles : Martinique (- 2,2 %) et Guadeloupe (- 1,4 %). Elle l'est beaucoup moins à Caen (- 0,1 %), Reims (- 0,1 %) et Nice (- 0,2 %).

La part du secteur privé se stabilise dans le second degré mais augmente en sixième

Dans l'ensemble du second degré, les effectifs augmentent au même rythme dans le secteur public et dans le secteur privé (+ 0,7 %). Ce dernier accueille 21,1 % du total des élèves (**FIGURE 6**), soit une hausse de 0,6 point par rapport à la rentrée 2005. À la rentrée 2015, sa part augmente très légèrement dans le

6 – Évolution des effectifs du second degré par secteur, dans les établissements sous tutelle du MENESR entre 2014 et 2015

Formations	Établissements publics						Établissements privés						Part du privé en 2014	Part du privé en 2015		
	Rentrée 2014		Rentrée 2015		Variations		Rentrée 2014		Rentrée 2015		Variations					
	A	B	B-A	B-A / A	A	B	B-A	B-A / A								
Sixième	627 281	627 707	426	0,1	174 147	176 860	2 713	1,6	21,7	22,0						
Cinquième	623 877	620 177	- 3 700	- 0,6	171 537	172 667	1 130	0,7	21,6	21,8						
Quatrième	629 794	620 850	- 8 944	- 1,4	173 822	171 810	- 2 012	- 1,2	21,6	21,7						
Troisième	637 615	634 830	- 2 785	- 0,4	173 541	174 357	816	0,5	21,4	21,5						
ULIS en collège	24 229	26 414	2 185	9,0	2 777	3 003	226	8,1	10,3	10,2						
Classe relais et autres dispositifs	1 026	752	- 274	- 26,7	326	339	13	4,0	24,1	31,1						
Sous-total premier cycle hors Segpa	2 543 822	2 530 730	- 13 092	- 0,5	696 150	699 036	2 886	0,4	21,5	21,6						
Segpa	87 229	84 423	- 2 806	- 3,2	4 462	4 359	- 103	- 2,3	4,9	4,9						
1 – Total premier cycle	2 631 051	2 615 153	- 15 898	- 0,6	700 612	703 395	2 783	0,4	21,0	21,2						
CAP	93 804	93 478	- 326	- 0,3	25 434	23 770	- 1 664	- 6,5	21,3	20,3						
BMA	1 904	2 040	136	7,1	388	422	34	8,8	16,9	17,1						
Baccalauréat professionnel en 3 ans	419 933	423 011	3 078	0,7	112 749	112 322	- 427	- 0,4	21,2	21,0						
Mentions complémentaires	3 959	3 881	- 78	- 2,0	1 376	1 285	- 91	- 6,6	25,8	24,9						
FC, divers pro de niveaux IV et V	2 565	2 497	- 68	- 2,7	879	621	- 258	- 29,4	25,5	19,9						
2 – Total second cycle professionnel	522 165	524 907	2 742	0,5	140 826	138 420	- 2 406	- 1,7	21,2	20,9						
3 – Total second cycle GT	1 178 924	1 223 378	44 454	3,8	319 973	327 269	7 296	2,3	21,3	21,1						
ULIS en lycée	2 811	3 062	251	8,9	773	834	61	7,9	21,6	21,4						
4 – Total second cycle y compris ULIS	1 703 900	1 751 347	47 447	2,8	461 572	466 523	4 951	1,1	21,3	21,0						
Total second degré (1 + 4)	4 334 951	4 366 500	31 549	0,7	1 162 184	1 169 918	7 734	0,7	21,1	21,1						

Remarque : les 10 168 élèves des EREA sont répartis selon leur niveau de formation.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte), public et privé (y compris EREA).

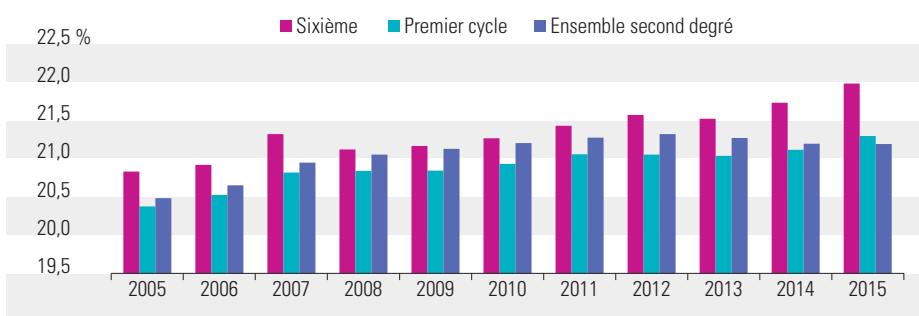
Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

premier cycle (21,2 % contre 21 % en 2014) et diminue dans le second cycle où elle perd 0,3 point dans la voie professionnelle et 0,2 point dans les formations générales et technologiques.

Dans le premier cycle, la baisse globale des effectifs de 13 100 élèves masque des évolutions très contrastées entre secteur public et secteur privé : le secteur public perd 15 900 élèves (- 0,6 %), alors

que le secteur privé en accueille 2 800 de plus (+ 0,4 %). Dans les deux secteurs, les effectifs diminuent pour tous les niveaux de formation, à l'exception des ULIS et de la sixième (+ 0,4 %, soit 3 100 élèves supplémentaires en sixième). L'enseignement privé capte la plus grande part de la hausse des effectifs de sixième. En conséquence, la part des élèves scolarisés dans le secteur privé en sixième est proche de 22 % en 2015, soit, à champ constant, une augmentation de 0,25 point en un an (FIGURE 7). Cette augmentation est la plus forte enregistrée à l'entrée en sixième depuis 2007, année de la réforme de la carte scolaire, où la part du privé avait crû de 0,4 point. ■

7 – Évolution de la part des élèves scolarisés dans le secteur privé en sixième, dans l'ensemble du premier cycle et du second degré



Lecture : à la rentrée 2015, 22,0 % des élèves de sixième sont scolarisés dans le secteur privé. À ce niveau de formation, un peu plus d'un élève sur cinq est scolarisé dans un établissement privé.

Cependant, la proportion d'élèves de sixième scolarisés dans le secteur privé est en hausse (+ 0,3 point depuis la dernière rentrée).

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte), public + privé (y compris EREA), hors ULIS.

Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

CHAMP ET SOURCE

Champ

Cette Note d'Information couvre uniquement les effectifs sous statut scolaire suivant une formation du second degré (hors classes post-baccauléat) dans un établissement public ou privé sous tutelle du ministère de

l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En sont donc exclus les élèves inscrits dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ou celui de la Défense, celui du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, du Secrétariat général du ministère des Affaires

sociales et de la Santé ; sont exclus également les élèves qui suivent une formation par alternance (apprentissage). Ceux qui s'orientent vers ces voies sont donc comptés parmi les sortants.

Source

MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat. ■